



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Huile de rodage et de polissage JK10,

Identifiant unique de formulation UFI: 8R97-V0NU-F008-T522

Composant(s) déterminant la classification de danger

Distillats (Fischer-Tropsch), lourds, C15-19- ramifiés, cycliques et linéaires, Hydrocarbures, C12-C15, n-alcane, isoalcane, cyclène, <2% d'aromatiques, Kohlenwasserstoffe, C13-C16, Isoalkane, Cyclische Verbindungen, <2% Aromen, Hydrocarbons, C15-20
Hydrocarbons, C15-20
Hy

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Usage de la substance/du mélange

Moyens de polissage fin

Usages déconseillés

cette information n'est pas disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16
D-51249 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0
Télécopie +49 (0) 22 04 / 8 39-60
E-mail info@joke.de
Site web <https://www.joke-technology.com/>

Service responsable de l'information:

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0

Télécopie +49 (0) 22 04 / 8 39-60

E-mail (personne compétente):

sida@joke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg (Sprache / Language: DE, EN) +49 (0) 761 / 1 92 40

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Asp. Tox. 1, H304

Consignes en cas de risques pour la santé

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Remarque

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement

Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024
Date d'exécution 03.07.2024
Version 1.0 (fr)

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

Distillats (Fischer-Tropsch), lourds, C15-19- ramifiés, cycliques et linéaires, Hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <2% d'aromatiques, Kohlenwasserstoffe, C13-C16, Isoalkane, Cyclische Verbindungen, <2% Aromen, Hydrocarbons, C15-20
Hydrocarbons, C15-20
Hy

Pictogrammes des risques



GHS08

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Remarque

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Description

Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
1437281-01-0	824-499-7		Distillats (Fischer-Tropsch), lourds, C15-19-ramifiés, cycliques et linéaires	20 - 60 pds %	Asp. Tox. 1; H304	
	920-107-4		Hydrocarbures, C12-C15, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes, <2% d'aromatiques	10 - 25 pds %	Asp. Tox. 1; H304; EUH066	
1174522-45-2			Kohlenwasserstoffe, C13-C16, Isoalkane, Cyclische Verbindungen, <2% Aromen	10 - 25 pds %	Asp. Tox. 1; H304	



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
1335203-17-2	934-956-3		Hydrocarbures, C15-20 Hydrocarbures, C15-20 Hy	10 - 25 pds %	Asp. Tox. 1; H304	
68425-15-0	270-335-7		Ditertiododecylpentasufid	≤ 2.5 pds %	Aquatic Chronic 4; H413	

Indications diverses

L'huile minérale hautement raffinée contient, selon IP 346, une fraction extractible de DMSO inférieure à 3 % (p/p).

Remarque

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec:
Eau et savon
Enlever les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.
Retirer les lentilles de contact existantes si possible
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin (ophtalmologiste ou médecin du travail).

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
NE PAS faire vomir.
Observez le danger d'aspiration.
En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté.
Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner les symptômes suivants:

Irritant

Rougeurs, dessèchement et gerçures de la peau.

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

Toux

Dyspnée

Pneumonie

État inconscient

Dépression du système nerveux central

Maux de tête

Nausée

Vertiges

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène.

Stabiliser les fonctions circulatoires, traiter éventuellement l'état de choc.

Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre d'extinction

Sable

eau pulvérisée

Extincteur à sec

mousse résistante à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Informations complémentaires

recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024
Date d'exécution 03.07.2024
Version 1.0 (fr)

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
Assurer une aération suffisante.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Éloigner toute source d'ignition.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter les rejets dans l'environnement
En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Pour le nettoyage

Si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques, il convient d'en informer les autorités.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Éviter de:
Prévenir les petits déversements (risque de glisser)
Contact avec les yeux
Contact avec la peau
génération/formation d'aérosols
Ventilation technique du poste de travail
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Empêcher les infiltrations dans le sol.
résistant aux solvants
Conserver le récipient bien fermé.



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024
Date d'exécution 03.07.2024
Version 1.0 (fr)

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Agent réducteur
Agent oxydant
Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Température de stockage recommandée : température ambiante
Stockage: au frais et au sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
68425-15-0	270-335-7	Di(tert-dodecyl) polysulfide	300 inhalable aerosol [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 600 inhalable aerosol (CH)

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Remarque

Voir section 7. Indications supplémentaires pour la conception des installations techniques:

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés
EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés si nécessaire (EN 374).
Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.
Indications sur le matériau des gants [genre/type, épaisseur, temps de pénétration/durée de port, force de mouillage] : EN 374, NBR (caoutchouc nitrile), >480 min., >0,38 mm
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres facteurs.
des caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une
préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants n'est pas prévisible.
et doit donc être vérifiée avant l'utilisation.

Protection corporelle:

Vêtement de protection
EN 14605

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
ventilation insuffisante
formation d'aérosol ou de nébulosité
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	< -20 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 240 °C		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	108 °C		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	(cinématique) 3- 4 mm ² /s (40°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	Densité 0.8 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

10.2 Stabilité chimique

stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Dégagement de chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Comburant, fortes
Agent réducteur

10.6 Produits de décomposition dangereux

Phosphore oxydes
Agent réducteur
Agent oxydant

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	DL50: > 5000 mg/kg		
Toxicité dermique aiguë	DL50: > 3000 mg/kg		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024
Date d'exécution 03.07.2024
Version 1.0 (fr)

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Evaluation résumée des propriétés CMR

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

Estimation/classification

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Remarque

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Estimation/classification

cette information n'est pas disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

cette information n'est pas disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

cette information n'est pas disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
120107 *	huiles d'usage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions)

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

Éliminer conformément aux réglementations officielles.

Remarque

Éliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Modes de transport

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations et acronymes

Asp. Tox. 1: Toxicité par aspiration, Catégorie 1

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IATA: International Air Transport Association

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

CAS: Chemical Abstracts Service

VOC: Composés organiques volatils

LC50: Concentration létale médiane

LD50: Dose létale 50%

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Aquatic Chronic 4: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 4

Références littéraires et sources importantes des données

Fiches techniques du fabricant



Huile de rodage et de polissage JK10,

Date d'édition 03.07.2024

Date d'exécution 03.07.2024

Version 1.0 (fr)

Indications diverses

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.